

Première Réunion préparatoire
Genève, 13 février 2004
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la première Réunion préparatoire.
2. Adoption de l'ordre du jour de la première Réunion préparatoire.
3. Recommandation d'un projet d'ordre du jour de la première Conférence d'examen.
4. Recommandation d'un projet de programme de travail de la première Conférence d'examen.
5. Recommandation d'un projet de Règlement intérieur de la première Conférence d'examen.
6. Recommandation concernant les vice-présidents de la première Conférence d'examen.
7. Recommandation d'un projet d'estimatif des coûts de la première Conférence d'examen.
8. Échange de vues sur les préparatifs à entreprendre en vue d'un examen de la Convention, l'élaboration d'un plan d'action, de recommandations concernant la tenue d'assemblées des États parties à l'avenir et un programme de travail à exécuter pendant de futures intersessions, ainsi que d'une déclaration de haut niveau, et l'adoption, en tant que de besoin, de conclusions relatives à l'application de la Convention.
9. État des questions administratives et logistiques.
10. Questions diverses.
11. Examen et adoption d'un rapport d'activité de la première Réunion préparatoire.
